

Décembre/Kerzu 2012

# Tud Kallag

journal d'informations  
de la ville de Callac



Callac s'engage dans  
de grands chantiers



Un nouveau logo  
pour la commune



Des assos très actives





# Meilleurs vœux à tous pour 2013



L'année 2012 se termine. Ces 6 derniers mois ont été marqués par l'élection d'un nouveau président de la République et un changement de majorité à l'Assemblée Nationale.

J'ose espérer que ceci annonce des lendemains meilleurs pour ceux qui souffrent le plus de la crise, chômeurs, sans logis et mal logés, ceux qui ont des difficultés d'accès aux soins... En somme, donner plus à ceux qui ont « moins » et demander plus à ceux qui ont « plus » pour plus de justice sociale.

Pour ce qui nous concerne plus localement, à travers ce bulletin nouvelle version avec son nouveau logo, nous vous retraçons la vie de notre commune et de nos associations durant l'année écoulée. Il doit être un lien entre les forces vives de la ville: municipalité, associations, écoles, institutions et la population callacoise.

Ce bulletin permet de retracer ou de découvrir les activités diverses et variées qui animent la ville tout au long de l'année, qu'elles soient sportives, culturelles, ludiques ou autres, ainsi que les travaux ou aménagements réalisés.

Ce bulletin se veut un memento pour les citoyens et doit permettre aux nouveaux arrivants d'appréhender un peu mieux notre commune.

Je voudrais remercier toute l'équipe de la rédaction qui a contribué à l'élaboration de ce bulletin municipal.

Elle réalise un travail remarquable afin de vous communiquer un maximum d'informations et surtout pour vous rendre la lecture agréable grâce notamment à une mise en page colorée et agrémentée de pictogrammes et de photos.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous exprime mes vœux de bonne santé pour vous et vos familles.

## Bonne année 2013

Bonne lecture à tous.

*Ar bloavezh 2012 zo oc'h echuiñ. Merket eo bet ar c'hwec'h miz paseet gant dilennadeg ur prezidant ar Republik nevez, hag ur cheñchamant a vuianiver er Vodadenn Vroadel.*

*Emichañs, a gredan larêt, e vo devezhioù gwelloc'h evit ar re a c'houzañv ar muiañ abalamour d'an enkadenn : tud dila-bour, tud hep ti nag aoz, tud lojet fall, ar re o devez diaesterioù evit klask ar pare ha distreiñ d'o yec'hed... En holl, reiñ muioc'h d'ar re o deus « nebeutoc'h » ha goulenn muioc'h d'ar re o deus « muioc'h » evit muioc'h a justis sokial.*

*E-barzh ar gazetenn-mañ, dezhi ur stumm hag ul logo nevez, e kaver buhez hon c'humun ha hini ar c'hevredigezhioù o deus laket birvilh e buhez Kallag e-pad ar bloaz kozh. Rankout a ra bezañ ul liamm etre ar re a zegas buhez e kêr Gallag : an ti-kêr, ar c'hevredigezhioù, ar skolioù, an aozadurioù ofisiel... ha tud Kallag.*

*Gallout a reer mod-se ober d'an dud anavezout pe degas da soñj dezhe deus an oberoù a bep seurt a lak hon c'humun da vezañ bev-birvidik a-hed ar bloaz, goude ma vefent oberoù sport, sevenadur, c'hoarioù ha me'oar-me, pe al labourioù a zo bet kaset da benn.*

*Klask a ra ar gazetenn-mañ bezañ un doare memento evit ar geodedourien, d'an dud nevez-erruet amañ d'ober anaoudegezh aezetoc'h gant hon c'humun. Faotañ a ra din lâret trugarez da holl dud ar skipailh a skriv hag a zegas o lod er gazetenn-mañ.*

*Ul labour a feson a vez graet gante evit reiñ deoc'h da c'houzout keleier a-leizh ha dreist-holl evit ma vo plijus deoc'h lenn ar gazetenn he fajennoù livet, gant piktogrammoù ha luc'hskeudennoù.*

*Hetiñ a ran deoc'h gouelioù dibenn-bloaz laouen ha faotañ a ra din kas ma hetoù a yec'hed mat deoc'h ha d'ho familhoù.*

## Bloavezh mat evit 2013

*Lennit-holl ar gazetenn-mañ gant plijadur.*

# Sommaire

## page 2

Le mot du Maire

## page 3

Le recensement

## pages 4 et 5

Callac dit oui à la langue bretonne

## page 6

Une nouvelle image pour Callac

## pages 7, 8 et 9

Réhabilitation de la halle aux veaux et du foirail

## pages 10 et 11

Nouvelle jeunesse pour le barrage de la Verte Vallée

## pages 12 et 13

Remise à niveau des bâtiments communaux

## page 14

Améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

## page 15

Noël gagnant avec les commerçants

## pages 16 et 17

Initier une nouvelle dynamique économique

## pages 18 et 19

Callac Culture, 8 ans déjà !

## page 20

Fête des associations et du bénévolat

## page 21

Une nouvelle maison des jeunes

## page 22

Hommage à Edmond Rébillé

## page 23

Une diététicienne pour les scolaires

## page 24

Rétrospective 2012

# Recensement 2013

*Toute la population de la commune de Callac sera recensée entre le jeudi 17 janvier et le samedi 16 février 2013.*

*Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.*

*En 2013, la commune de Callac est recensée. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, vous êtes concernés.*

*Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 17 janvier 2013. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.*

*Il vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.*

*Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 16 février 2013.*

*Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.*

**Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.**

**>> Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au (02.96.45.81.30).**

**>> Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2013 [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)**

**>> Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)**

Tud Kallag,  
Bulletin municipal d'information  
de la ville de Callac.

Responsable de publication  
Carole Lejeune

Rédaction : Mairie de Callac.

Dépôt légal : Décembre 2012.

Impression : Roudenn Grafk. Guingamp

# Callac dit oui à la langue bretonne

## Une classe bilingue à l'école maternelle

Depuis septembre 2012, une classe maternelle bilingue (15 enfants de 3 à 6 ans) est ouverte à Callac.

L'enseignement est assuré à parité horaire en Français et en Breton par Mme Maella Goareguer, enseignante bilingue de l'Education Nationale. La langue bretonne est traitée comme langue d'enseignement dans les différentes disciplines (mathématiques, histoire, sport, éducation artistique...), ce qui permet à l'enfant de devenir véritablement bilingue. L'enseignement respecte les programmes officiels et est organisé dans le cadre du projet d'école. Deux ATSEM, Brigitte Kermen et Patricia Queffrinc effectuent un stage de perfectionnement en Breton à Plésidy avec **Studi ha Dudi**, un samedi par mois.

Cette ouverture de classe est un véritable atout pour notre école maternelle et pour notre commune. D'une part, parce que l'on est en Bretagne et que le Breton est une langue à part entière toujours employée au quotidien sur notre territoire. Il nous a donc semblé important d'agir pour qu'elle puisse continuer à s'épanouir en étant transmise aux générations futures. D'autre part, parce que le bilinguisme précoce est présenté, par de nombreux linguistes, comme une force. Une fois acquis les réflexes de passage naturel d'une langue à l'autre,

l'enfant pourra beaucoup plus facilement apprendre d'autres langues, car plus on connaît de langues et plus il est possible d'en apprendre de nouvelles.

## La charte YA D'AR BREZHONEG

Par délibération en date du 06 juin 2011, la commune a décidé de s'engager pour la valorisation et la diffusion de la langue bretonne à travers notamment la certification

### Ya d'ar Brezhoneg.

La commune se donne un délai de deux ans pour obtenir la certification du niveau 2 qui nous engage à réaliser 10 actions :

- mise en place de panneaux bilingues aux entrées et sorties de la commune,
- cartons d'invitation bilingues pour les manifestations culturelles organisées par la commune,
- message bilingue sur le répondeur de la mairie,
- cartons d'invitation bilingues pour les manifestations organisées par la commune en dehors du seul champ culturel,
- signalétique bilingue à l'extérieur et à l'intérieur de la mairie,
- signalétique bilingue externe sur les bâtiments dépendant de la commune,
- papier en-tête bilingue,
- cartes de visite bilingues pour les élus qui en font la demande,
- participation à la campagne annuelle de promotion des cours de breton pour adultes,
- constitution d'un fonds d'ouvrages en breton dans la bibliothèque municipale, alimenté régulièrement au fur et à mesure des nouvelles publications.

Cet engagement est une prolongation au soutien déjà apporté par la commune aux associations locales telles que **Strollad Kallag** et **Eostin Spered ar Yezh** qui, par leur travail régulier depuis de nombreuses années, ont participé à la préservation de la langue bretonne.



*Les enfants prennent visiblement plaisir à parler breton.*

# Ar gumun a lavar Ya d'ar Brezhoneg

## Ur c'hlas divyezhek er skol-vamm

Abae miz Gwengolo 2012 ez eus ur c'hlas-mamm divyezhek e Kallag. 17 bugel eus 3 bloaz da 6 vloaz a vez graet war o zro gant an it. Maella Goareguer, skolaerez divyezhek eus an deskadurezh-Stad.

E galleg hag e brezhoneg, hanter-hanter, e vez graet skol. Ur yezh da gelenn eo ar brezhoneg evit meur a zanvez : matematikoù, istor, sport, deskiñ an arz... gant se e c'hall ar vugale deskiñ komz div yezh evit gwir. An danvez kelennet a zo diouzh programmoù ofisiel ar skolioù, hag aozet eo e-barzh ar raktres-skol. Daou gwatasm (gwazour tiriadel arbennik ar skolioù-mamm), Brigitte Kermen ha Patricia Queffrines, a vez gant ur staj da beurzeskiñ brezhoneg e Plijidi gant an aozadur **Studi ha Dudi**, ur sadornvezh ar miz.

Un dra mat-kaer eo digoradur ar c'hlas-se evit hon skol-vamm hag hon c'humun. Da gentañ, evel-just, abalamour m'emaomp e Breizh hag ec'h eo ar brezhoneg ur gwir yezh hag a vez implijet bemdez c'hoazh en hon c'horn-bro. Setu m'hon eus kavet e oa pouezus ober diouzh ma talc'ho da vleuniañ ha da vezañ desket d'ar remziadoù da zont. Ouzhpenn-se, bezañ divyezhek abred a zegas lañs d'ar vugale, da-lâras yezhoniourien a-leizh. Pa vo kad ar vugale da dremen eus an eil yezh d'eben en un doare naturel, hep soñjal, e c'hallfont deskiñ yezhoù all kalz aesoc'h, rak seul vuioc'h a yezhoù a ouzer, seul aesoc'h eo deskiñ yezhoù all.

## Ar garta YA D'AR BREZHONEG

Divizet he deus ar gumun, da-geñver emvod ar C'huzul d'ar 06 a viz Even 2011, labourat da dalvoudekaat ha da skignañ ar brezhoneg dre an testeniekadur Ya d'ar Brezhoneg. peurgetket.

Faotañ a ra d'ar gumun tapañ an testeniekadur live 2 a-benn daou vloaz, hag evit se e rankomp kas 10 ober da benn :

• lakaat panneloù divyezhek e digorioù ar gumun,

- pedadennoù divyezhek evit an abadennoù sevenadurel aozet gant ar gumun
- kemennadenn divyezhek gant responder an ti-kêr
- pedadennoù divyezhek evit an abadennoù aozet gant ar gumun er-maez eus an dachenn sevenadurel
- panneloù divyezhek e-maez hag e-barzh an ti-kêr
- panneloù divyezhek diavaez war ar savadurioù e dalc'h ar gumun
- paper talbennet divyezhek
- kartennoù-bizit divyezhek evit an dilennidi a garo
- kemer perzh e brudadeg vloaziek ar c'hentelioù brezhoneg evit an dud deuet
- sevel un dalc'had levrioù brezhoneg e levraoueg kêr, ha boueta anezhañ ingal bep ma vo embannet levrioù nevez

Pelloc'h ec'h a an engouestl-se evit ar sikour a vez roet gant ar gumun dija da gevredigezhioù eus ar vro evel **Strollad Kallag** hag **Eostin Spered ar Yezh**. Ar re-se, dre al labour ingal a reont, un toullad mat a vloavezhioù zo, o deus sikouret gwareziñ ar brezhoneg.





# Une nouvelle image pour Callac

*Vous l'avez certainement constaté, ce nouveau numéro du bulletin municipal a changé de présentation et un nouveau logo va désormais représenter notre ville de Callac.*



*Un logo présent bientôt sur tous les véhicules et bâtiments communaux.*

## Un logo à dif user largement

Ce logo sera bien sûr décliné sur l'ensemble des documents administratifs de la commune, mais aussi progressivement sur les différents panneaux de la commune, sur les véhicules...

Nous vous invitons tous, commerçants, artisans, associations..., à utiliser notre nouveau logo sur tous vos documents de communications.

Pour cela, vous pouvez disposer auprès de la mairie, de divers formats de publications formalisés sous forme numérique, facilement utilisables.



Par ce changement, c'est une image plus dynamique, plus accueillante que nous voulons donner à notre commune. Notre objectif est de créer d'avantage de lien avec vous, habitants de Callac mais aussi de faire mieux connaître notre identité à l'extérieur de la commune. Cette volonté se traduit concrètement par la mise en œuvre d'une politique de communication qui s'articule autour de divers moyens et projets.

## Un logo moderne

Issu du travail de la commission communication, ce nouveau logo se veut plus moderne, plus dynamique, mais tout en conservant le lien avec l'histoire de notre commune. Ses trois principales couleurs ont été choisies pour rappeler l'histoire de Callac (le rouge), notre terroir façonné par le granite (le gris) et l'écrin de verdure qui entoure notre commune (le vert). Le "K" est bien sûr un rappel plus que symbolique à la Bretagne (Kallag). Les 3 chevrons de couleurs rappellent aussi le blason de Callac, issu de la famille des seigneurs de Plusquellec.

La signature "Kallag, etre istor ha natur" (entre histoire et nature) a été choisie pour sa simplicité et sa parfaite adéquation avec l'image de Callac. Rédigée en breton compréhensible par tous, elle conforte de belle manière notre engagement dans la défense de la langue bretonne.

## Créer du lien

Désormais, Sonya Henrionnet, sera en charge de la coordination de la communication sur la commune.

Elle sera ainsi disponible pour assister aux différentes manifestations organisées sur la commune pour en rapporter "interviews", "photos"... , alimenter ainsi les différents supports d'information que nous serons amenés à mettre en place. Elle sera notamment chargée de réaliser les bulletins municipaux, mais aussi de créer un lien plus permanent avec la population au travers de moyens modernes tels que site internet, afficheur numérique, selon les choix que fera la municipalité. Sonya est joignable à la bibliothèque municipale :

02 96 45 59 28. email : [callacom@orange.fr](mailto:callacom@orange.fr)

# Réhabilitation de la halle aux veaux et du foirail

*L'an prochain, en 2013, vont commencer les travaux de réhabilitation de l'ancienne halle aux veaux et du foirail.*

*En 2015, ce sera au tour du bâtiment associatif du plan d'eau d'être entièrement rénové.*



*La nouvelle halle se caractérisera par son aspect aérien et transparent, tout en optimisant la protection vis à vis du vent et de la pluie.*

## Les 5 lignes directrices de la réhabilitation

- construire un outil de découverte de la bio diversité locale et de l'environnement,
- favoriser l'animation et le loisir,
- s'adresser à un public intergénérationnel : simples promeneurs, amoureux de la nature, pêcheurs, sportifs, personnes à mobilité réduite, famille ou particulier, scolaires ou associatifs, centres de loisirs ou classes vertes,
- préserver l'authenticité et la mémoire locale,
- respecter les principes du développement durable tant au niveau des énergies que des matériaux en privilégiant le recyclage astucieux et artistique de l'existant.

En 1982, la municipalité de Callac avait construit, à proximité du plan d'eau de la Verte Vallée, une halle pour le marché aux veaux. Gérée par la société Eolys, cette activité a été interrompue en 2008. La municipalité actuelle a décidé de réhabiliter cette friche agro-commerciale.

## Une longue réflexion

Un comité de pilotage a été constitué en janvier 2011. Pendant un an, le travail a été intense et les échanges ont été fructueux. Bernard Belorgey et Isabelle Hervio du CAUE22 ont largement contribué à enrichir et guider la réflexion. Au final, le projet initial a évolué sur 2 points importants.

Le projet de baignade a été abandonné en raison de la difficulté technique et de la réglementation sanitaire. Il est difficile de rendre l'eau apte à la baignade, compte tenu de la prolifération des cyanobactéries.

Le projet d'intégrer des salles associatives et pédagogiques dans la réhabilitation de la halle aux veaux, a aussi été abandonné pour deux raisons essentielles. La mise aux normes d'un tel bâtiment en "établissement recevant du public" (ERP) s'est avérée d'un coût trop élevé. D'autre part, le vallon actuel est un couloir à vent très inconfortable et inadapté au développement d'animations.

La synthèse des réflexions menées au sein du comité de pilotage et

l'analyse du projet pédagogique confié à la Maison du Patrimoine de Locarn, ont démontré les multiples attraits qu'offre le local associatif situé sur le terre-plein au milieu du plan d'eau.

En premier lieu, ce local est bien positionné comme carrefour naturel entre les différents utilisateurs. Ensuite, il bénéficie d'un bon ensoleillement, d'une situation abritée du vent. Enfin, il propose une belle vue sur l'ensemble du plan d'eau.

## Un chantier en 2 tranches

Le cahier des charges pour l'appel d'offres, a été rédigé en collaboration avec le CAUE22, puis un comité de pilotage restreint a examiné les candidatures. L'équipe retenue a été le cabinet d'architecture de M Charles Geffroy de Cavan associé pour la partie paysagère à la société AT Ouest et son paysagiste, M Gildas Kernaléguen.

L'avant-projet détaillé de la première tranche de travaux (la halle aux veaux et le foirail) a été validé par le comité de pilotage et le Conseil municipal. Elle sera réalisée en 2013 pour le bâtiment et en 2014 pour les aménagements paysagers.

La 2<sup>e</sup> tranche sera présentée dans le prochain programme du Contrat de Pays régional et du Contrat de territoire départemental. L'actuel local "cyclo" qui n'est plus conforme en terme de sécurité, d'accessibilité, d'assainissement et de performance énergétique sera démoli. Il sera remplacé par un nouveau bâtiment sur pilotis construit sur l'avancée en remblai à usage actuel de parking

## A l'abri sous une halle transparente

Le bâtiment de la halle aux veaux sera complètement transformé. Le nouvel ouvrage présentera un aspect très aérien et transparent afin de ne pas fermer la vue sur le lac et de met-

tre en valeur sa belle charpente en lamellé-collé. Cet espace, ouvert à toutes les initiatives locales, est destiné à accueillir des activités et des animations de plein-air ou de semi plein-air, à l'abri du vent et de la pluie.

Le projet prévoit le remplacement de la toiture actuelle par des panneaux de polycarbonates alvéolés. Ces panneaux se prolongeront au-delà des poteaux, créant ainsi des auvents de protection et augmentant la surface abritée des intempéries. Les dalles béton sous l'édifice seront conservées et corrigées ponctuellement. Les façades seront fermées en partie par des panneaux coulissants ou fixes, en polycarbonate alvéolaires translucides. Il n'est pas prévu de cloisonnement intérieur mais l'utilisation de contenants de rangement, esthétiques et amovibles en fonction des besoins.

Un ensemble sanitaire sera construit en façade nord, accessible depuis l'extérieur et l'intérieur de la halle. Son ossature recevra un bardage en douglas teinté.

## Le foirail en corridor écologique

Le foirail est actuellement un lieu largement artificiel. Sa "renaturation", en recréant un corridor écologique, servira de support pédagogique.

Les liaisons piétonnes avec les quartiers et équipements proches tels que l'Ehpad ou le lotissement de Kerlossouarn seront réouvertes pour permettre l'accès au site, du plus grand nombre et dans les meilleures conditions.

Les conditions d'entrée et de sortie du site ne seront pas modifiées mais l'aire de dépôt et de tri des ordures ménagères sera reconfigurée voire délocalisée. La végétalisation de la vaste zone de stationnement va recréer une continuité boisée entre les deux versants de la vallée. Cette végétalisation doit satisfaire plusieurs objectifs : intégrer le stationnement, ralentir la vitesse du vent, favoriser les déplacements de la faune, mettre en scène la découverte des halles. Les plantations pourront être complétées par un mobilier faisant référence à l'histoire du site.



## Le plan de financement

Le plan de financement de cette opération a été adopté à l'unanimité en Conseil Municipal le 23 octobre 2012.

Etat (FNADT)	55 024 €
Conseil Régional (contrat de pays enveloppe 2)	74 400 €
Conseil Général (contrat de territoire)	92 276 €
Fonds de concours communautaire	1 500 €
Emprunt	165 000 €
Fonds propres	75 382 €
<b>Total TTC</b>	<b>463 582 €</b>
<b>Total HT</b>	<b>387 610 €</b>

## La 2<sup>e</sup> tranche de travaux

Le nouveau bâtiment sur pilotis construit sur l'avancée en remblai à usage actuel de parking comportera :

- une salle commune avec placards et espace cuisine,
- des vestiaires et des sanitaires avec une douche,
- des sanitaires extérieurs publics,
- un dispositif d'assainissement des eaux usées,
- un local de rangement non isolé et fermé à clé pour les équipements nautiques de l'ALSH,
- un auvent couvert.

L'aménagement paysager des abords intégrera :

- l'accès au ponton de pêche et au sentier accessibles aux personnes à mobilité réduite,
- un jardin paysager en harmonie avec le plan d'eau,
- une clairière de jeux à l'emplacement de l'actuel local
- une aire d'embarcation pour les activités nautiques de l'ALSH,
- un parking latéral d'une quinzaine de places à proximité du local des associations,
- un parking d'une vingtaine de places à proximité du lotissement de Kerred pour un nouvel accès au site depuis la route de Morlaix.

L'estimatif de cette tranche est comparable à la première tranche de travaux. La réalisation pourra se faire en 2015 et 2016.

Les espaces attenants à la halle marqueront une rupture avec le parking forestier par leur dessin beaucoup plus architecturé et une plus grande luminosité. Au nord de la halle, les dalles bétons rugueuses sont conservées. Des arbres choisis pour leur floraison ou leur feuillage colorés dessineront un quadrillage qui trouvera une résonance dans les lignes du bâtiment et les joints enherbés striant le sol. Des murets béton donnant l'illusion que ces plaques se relèvent par endroit permettront de s'asseoir.

## Pour de nouveaux usages

Au nord, côté HLM, l'emprise de la voie, qui se prolongera jusque sur le plan d'eau par un ponton, sera largement réduite pour n'autoriser que le seul passage des piétons.

Au sud-est, côté Kerlossouarn, la même opération permettra de qualifier la limite entre l'espace circulé (descente pour les pêcheurs notamment) et l'espace piéton autour de la halle.

L'espace du sud de la halle est conservé en l'état, traité comme un vaste parvis dominant le plan d'eau. Une ligne de gabions remplis de matériaux bitumineux marquera la limite sud de ce parvis et fera la transition avec les espaces proches de l'étang.

Le projet prévoit la création d'une terrasse dédiée au bar du marché par la création d'un motif spécifique en joints enherbés au sol et la constitution d'un massif de plantation en limite du parvis. Ce double dispositif permettra d'intégrer ce bâtiment préfabriqué en attendant sa rénovation.

Entre la ligne de gabion et le plan d'eau, le terrain sera traité en pelouse et remodelé de manière à dresser une pente régulière vers le plan d'eau. Le rideau de peupliers sera supprimé pour ouvrir les vues sur l'étang et laisser entrer la lumière du sud.

Le parcours des eaux pluviales, jusqu'alors souterrain, sera révélé par la création d'un fossé sur lequel quelques blocs de béton récupérés sur le site seront mis en place. Les plantes épuratrices pourront s'y développer.



La nouvelle halle dans son environnement.

# Nouvelle jeunesse pour le barrage de la Verte Vallée

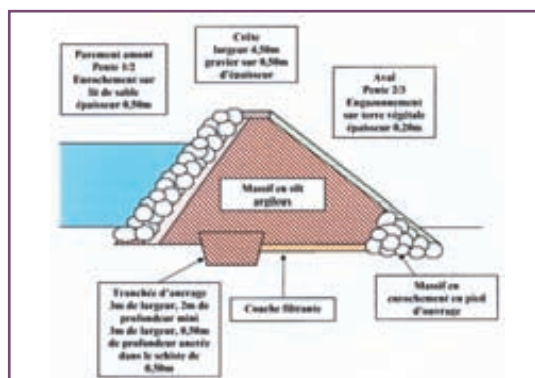
*Pour se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur, la commune de Callac a décidé le réaménagement du barrage de la Verte Vallée.*



*Le barrage de l'étang de la Verte Vallée a été construit en 1978 pour faire du site, une base de loisirs.*



*Tout ce qui peut gêner le passage de l'eau sur le déversoir va être supprimé.*



*Vue en coupe du barrage (d'après les données de l'étude de sols et du CCTP fournies lors de la création de la retenue).*

C'est la commune de Callac qui est propriétaire de l'étang de la Verte Vallée, bien qu'il soit situé en partie sur Plusquellec. L'exploitation de l'ouvrage est d'ailleurs effectivement assurée par les services techniques de notre commune.

Cet étang a une superficie de 7,25 ha. La capacité de la retenue est d'environ 300 000 m<sup>3</sup>. Il est de classe C au sens du décret du 11 décembre 2007 relatif à la sécurité des ouvrages hydrauliques et au Comité Technique Permanent des Barrages et des Ouvrages Hydrauliques (CTPBOH), complété par l'arrêté du 29 février 2008. Il doit donc répondre à certaines obligations réglementaires qui s'imposent aux propriétaires des digues et barrages. C'est dans ce cadre que la commune de Callac a confié à la société SAFEGE la mise en conformité réglementaire du barrage. La visite technique approfondie réalisée cet été, a prescrit un certain nombre de recommandations.

## De nouvelles vannes

Actuellement, la vanne de fond n'est plus manœuvrable. Or, c'est un organe de sécurité essentiel car elle permet la vidange de l'étang en cas de défaillance de l'ouvrage. Elle doit donc être remplacée.

Cette nouvelle vanne pourra être actionnée en cas de crue lorsque la lame d'eau sur le seuil du déversoir est supérieure à 80 cm (niveau 2), jusqu'à ce qu'elle revienne à moins de 10 cm. Les études hydrologiques et hydrauliques menées par SAFEGE en juin 2012

ont par ailleurs montré qu'une crue même exceptionnelle (fréquence : 1 tous les 10 000 ans) n'engendrerait pas de surverse sur la crête. Par conséquent, les conditions de stabilité seraient respectées.

La régulation du niveau d'eau en cas de crue sera également facilitée par la mise en place d'une vanne au niveau de l'échancrure coté déversoir en lieu et place des batardeaux en bois. cette vanne sera ouverte lorsque la lame d'eau sur le seuil du déversoir sera supérieure à 50 cm (niveau 1), jusqu'à ce qu'elle revienne à moins de 10 cm.

Pour permettre la mise en place de consignes de prévention en cas de crue, une échelle limnimétrique sera installée qui permettra de suivre l'évolution du niveau d'eau.

### Des mesures préventives

Deux sondages carottes sont prévus pour confirmer la nature et la constitution du barrage. Ils seront équipés en piézomètres afin de suivre le trajet de l'eau dans le corps du barrage. Ce suivi donnera des indications sur la santé du barrage. Eventuellement, des dispositifs de mesure de débit pourront être mis en place si des venues d'eau sont constatées en pied d'ouvrage.

Préventivement, pour assainir ce pied de barrage, un fossé a été creusé, côté aval avec dégagement des parements sur une largeur de 5 m. L'abattage des arbres sur le parement aval évitera la déstabilisation de l'ouvrage par la présence de racines et de chemin d'eau préférentiel.

Les fils et poteaux au niveau du déversoir seront retirés : ce sont des pièges potentiels pour des flottants (arbres, branches...) susceptibles de créer des embâcles au bon fonctionnement de l'évacuateur de crues. Installés pour prévenir

toute chute de canoës, barques ou même de baigneurs imprudents, ils ne sont plus nécessaires puisque le déversoir est protégé par une drome tendue entre la berge à l'amont de celui-ci et le milieu du parement amont.

Enfin un plan coté NGF de l'ouvrage palliera à l'absence de plans de récolement et calera correctement les cotes de l'ouvrage.

### Des actions régulières

En condition normale, la commune doit mettre en place des visites mensuelles régulières sur le site. Dans l'immédiat, ces visites seront portées à une fréquence bimensuelle. Elles ont pour objet de contrôler et consigner sur le registre, les relevés des dispositifs d'auscultation. Elle permettent aussi l'entretien de l'ouvrage et notamment des organes hydrauliques. Le registre doit être conservé dans un endroit permettant son accès et son utilisation en toutes circonstances et tenu à la disposition du service chargé du contrôle.

Deux fois par an, l'entretien de la végétation doit être effectué en aval du barrage sur une bande de 5 mètres minimum (fauchage) et sur le parement aval (désherbage de la maçonnerie).

Tous les ans, la commune doit assurer l'entretien de la végétation aux abords de la retenue (débroussaillage et enlèvements de flottants potentiels, branches, souches...). Autre obligation annuelle, la mesure de la profondeur des piézomètres : elle permet de surveiller l'accumulation de sédiments et prévenir le colmatage de ces instruments.

Enfin, des visites techniques approfondies seront réalisées tous les cinq ans.

## Remise de médailles à la mairie de Callac



Mme Michelle Lintanf  
et Mme Yveline Guillerm ont reçu  
la médaille échelon or  
et Mme Marie Pierre Le Falher,  
la médaille échelon vermeil.

*Les médaillés entourés de leur famille, de  
M. Lagrue, 1<sup>er</sup> adjoint et de Mme le Maire,  
Carole Lejeune.*

# Remise à niveau des bâtiments communaux

*L'équipe municipale continue la remise à niveau de tous les locaux communaux. L'intérieur de la salle des fêtes a changé de look et la salle de sports Albert Montfort a réouvert ses portes.*



*La salle Albert Montfort a réouvert ses portes aux sportifs et à leurs supporters enthousiastes.*

Le plancher de la salle des fêtes était devenu dangereux. Il fallait régulièrement renforcer des lames qui s'enfonçaient sous le pied des Danserien Bro Kallag de Jean Jouannet et des autres nombreux utilisateurs de la salle.

## Parquet et plafond neufs à la salle des fêtes...



*Le plafond de la salle des fêtes a été modifié pour améliorer l'acoustique du local.*

Au mois de septembre, les services techniques de la ville ont donc commencé les travaux. Un parquet en bois de chêne a été posé, poncé et vitrifié. Dans le même temps, un équipement destiné à améliorer le confort acoustique de la salle a été installé. En effet, si les murs en béton réfléchissent très bien les ondes sonores depuis la scène, ils génèrent un phénomène de réverbération sonore à l'origine du brouhaha assourdissant qui gênait considérablement les conversations avec son voisin lors des repas ou des réunions importantes.

Pour y remédier, les services techniques ont suspendu, directement au sous-plafond, des panneaux et des objets acoustiques composés d'une mousse absorbante habillée d'une enveloppe textile transonore.

## ... pour un coût raisonnable

La municipalité avait écarté le principe d'une rénovation globale de la salle et du plafond, à cause du coût trop élevé, sachant qu'elle était estimée entre 60 000 à 80 000 euros, et sans garantie de meilleurs résultats compte tenu de l'importance des surfaces vitrées.

Au final, le coût de la rénovation effectuée ne s'élève qu'à 15 612 euros TTC ! Et cette solution astucieuse et économique a permis une amélioration significative du confort acoustique de la salle com-

me ont pu le constater les 286 convives du repas du CCAS du 4 novembre dernier.

Les couleurs choisies avec le conseil gracieux de M Charles Geffroy, architecte sur le projet du site de la Verte Vallée, permettent dans le même temps de modifier l'esthétique de la salle et de la rendre plus conviviale.

Cette cure de rajeunissement complète l'achat des nouvelles chaises et des nouvelles tables acquises depuis deux ans et permettra d'accueillir les spectacles, activités et manifestations dans de meilleures conditions.

### Un meilleur toit pour les sportifs

L'accès à la salle A. Monfort était interdit depuis plusieurs mois, suite aux importantes chutes de neige des hivers passés qui avaient lourdement endommagé la charpente. Après de longs mois de travaux, sous la conduite de Jean-Yves Danno, architecte à Guingamp, la salle est à nouveau opérationnelle.

La charpente en lamelle collé a donc été réparée avec un renforcement des fermes et des pannes et une protection extérieure. Les 150 m<sup>2</sup> du bardage acier ont été remplacés par un bardage en polycarbonate. Ce matériau améliore l'isolation et permet de bénéficier des apports solaires du jour.

Le déshumidificateur a été supprimé. Un drainage extérieur, des lanterneaux en toiture et un enduit extérieur doivent désormais assurer une bonne hygrométrie dans le bâtiment. Enfin, une nouvelle balustrade amovible de rink hockey a été installée.

L'isolation des parois par l'intérieur afin d'améliorer le confort thermique de la salle en hiver reste à réaliser. Un accès sécurisé à la tribune est aussi en projet. Les travaux sont prévus et financés.

La réouverture du site a fait le bonheur des patineurs et des hockeyeurs de l'Hermine callacoise, des hand-balleuses comme de tous les élèves des écoles.

## Naous, une histoire qui se poursuit...



Naous, superbe étalon breton, a marqué l'histoire du cheval de trait de la région et l'histoire de Callac. Sa statue et sa stature en imposent et le panneau d'information permet de connaître ce cheval aux qualités tant appréciées par les éleveurs locaux.

Certes, les Haras nationaux n'existent plus mais la passion reste vivante. Le cheval de trait est toujours présent dans nos campagnes et nous pouvons admirer ses formes majestueuses dans les champs alentours.

Les concours de chevaux bretons organisés à Bulat, Kerien, Callac, sont des moments précieux pour les éleveurs. On peut parler de compétition car il y a classement. Mais l'on perçoit avant tout l'amour des éleveurs pour leurs compagnons.

A Callac, le concours de pouliches s'est déroulé le jeudi 19 juin sur la place de l'église. En 2012, 17 pouliches et 10 poulinières avec leurs poulains ont été présentées tel de vrais mannequins. Les enfants des écoles et un public d'habitues viennent chaque année admirer ces animaux qui font la fierté de leurs propriétaires.



## Améliorer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite



*Le chemin d'accès à la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) a été enrobé pour faciliter l'accès des résidents au centre-ville.*

La loi du 11 février 2005 impose aux collectivités la mise en accessibilité à tous les bâtiments publics pour toute personne en situation de handicap et ce, pour 2015. C'est pourquoi depuis 2 ans, le conseil municipal travaille sur ce sujet.

Un bureau d'études a été mandaté pour nous accompagner et ainsi, a été élaboré un PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics). Ce bureau a réalisé un diagnostic et fait des propositions pour améliorer la circulation des personnes. Ce rapport est consultable en mairie.

C'est un vaste travail qui a débuté et la date butoir de 2015 pour les bâtiments semble compromise du fait de l'ampleur du chantier. En effet, tous les bâtiments communaux, mairie, salle des fêtes..., toutes les salles mises à disposition pour les associations ainsi que la voirie, sont concernés par cette loi.

D'ores et déjà, certains travaux ont été menés à bien au niveau de la voirie, principalement : l'accès au Pôle Alzheimer, situé au sein de l'EHPAD, le bar de la salle des fêtes qui a été mis au niveau du plancher pour permettre la circulation des personnes handicapées...

Pour l'année 2013, il est prévu de faire l'aménagement des trottoirs (bateaux), la mise aux normes des panneaux de signalisation, la réfection des grilles d'avaloir, une facilité d'accès aux gradins de la salle Albert Monfort... Tous ces travaux sont ou seront réalisés par les services techniques.

### La MAJI est ouverte

Le 7 novembre, le comité cantonal d'entraide a ouvert la Maison d'Accueil de Jour Itinérant (MAJI) dans un pavillon situé rue Ernest Renan, à l'entrée de l'EHPAD. La municipalité de Callac s'était engagée à mettre gratuitement, à la disposition du comité, ce local vacant pour une durée d'un an,

Ce projet innovant voit le jour à l'initiative et avec le cofinancement du Conseil général des Côtes d'Armor et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. Il bénéficie également du partenariat avec le service d'aide au maintien à domicile de Bourbriac, le comité intercommunal d'entraide de Maël-Carhaix et le comité d'entraide du pays de Quintin.

La MAJI vise plusieurs objectifs. Elle a pour mission de préserver l'autonomie de la personne âgée en tenant compte de sa pathologie. Elle agit pour favoriser le maintien à domicile des personnes atteintes de la maladie

d'Alzheimer ou de maladie apparentée. Enfin, à travers une multitude d'activités, elle agit pour rompre l'isolement et restaurer le lien social.

Pour les familles, cette aide permet d'avoir des périodes de répit. C'est particulièrement important pour les aidants souvent mobilisés sans interruption. La MAJI apporte aussi un soutien psychologique (lieu d'écoute, d'échanges, de conseils individuels ou en groupe) à toutes les personnes concernées par ce problème.

L'accueil de jour itinérant peut recevoir 10 usagers à la journée ou à la demi-journée, chaque mercredi ainsi que le deuxième lundi du mois. Les repas seront élaborés par l'EHPAD.

Pour plus de renseignements, contacter la coordonnatrice accueil de jour itinérant :

**06.77.95.75.94 ou CCE Callac 02.96.45.56.27**



# Noël gagnant avec les commerçants

Chaque année, des milliers de clients viennent à Callac, attirés par les quinzaines commerciales de printemps et d'hiver.



Une délégation du Comité des commerçants et artisans de Callac présente le gros lot de la foire d'hiver, une 107 Peugeot.

## Le Comité des Commerçants et Artisans de Callac

Le Comité des Commerçants et Artisans de Callac, dont les statuts ont été déposés en 1962, est une des plus anciennes et des plus actives Unions Commerciales des Côtes d'Armor.

Le Bureau est composé de :

Président : **Francis Guillerm**

Secrétaire : **Régine Fercoq**

Trésorière : **Catherine Le Roch-Petitpain**

La Quinzaine de Printemps (2<sup>e</sup> quinzaine d'Avril) et la Quinzaine d'Hiver (fin Novembre-début Décembre) sont dotées de façon attractive (voitures, bons d'achat de 1000 €, 500 € 200 €...), ce qui explique l'affluence importante qu'elles connaissent. Mais leur succès est dû aussi à la grande mobilisation de l'ensemble des commerçants et artisans, au soutien sans faille de la part du conseil municipal, sans oublier celui de certains adhérents non commerçants. Nous en profitons pour les remercier très chaleureusement.

## Objectif faire de nombreux heureux

Cette année, en plus de ces 2 manifestations traditionnelles, l'Union Commerciale organise du samedi 15 décembre au samedi 22 décembre, une opération "Noël à Callac", avec de nombreux lots à gagner.

Nous espérons faire encore de nombreux heureux et participer ainsi à l'ambiance de Noël dans notre cité (le tirage aura lieu salle de la Mairie le jeudi 27 Décembre 2012 à 19h30).

A noter également que les magasins de Callac seront majoritairement ouverts le dimanche 23 Décembre.



## Noël à Callac du samedi 15 au samedi 22 décembre De nombreux lots à gagner

- 1 bon d'achat de 300 €
- 3 bons d'achat de 100 €
- 1 bon d'achat de 50 € par magasin participant.

Bonne chance à tous.

*L'ensemble des Commerçants et Artisans  
de Callac  
vous souhaite à tous de  
joyeuses fêtes de fin d'année.*



# Initier une nouvelle dynamique économique

*La Communauté de communes Callac-Argoat a lancé un travail de réflexion pour renforcer l'activité économique du canton.*

*La municipalité de Callac s'engage fortement dans cette initiative.*



*Une vue de la zone de Kerguiniou avec le bâtiment communautaire.*



*L'atelier relais de la zone de Kerguiniou, construit à l'initiative de la communauté de communes Callac Argoat, héberge la société Sécurité Marché qui propose des systèmes de sécurité pour les locaux et bâtiments.*



Dans le cadre de sa compétence économique, la communauté de communes Callac Argoat s'interroge sur les évolutions et les compléments à apporter afin de renforcer les actions déjà entreprises pour renforcer l'activité économique de notre canton.

## Une première synthèse

Pour cela, elle a demandé à Côtes d'Armor Développement (CAD22) basé à Plérin, un travail d'enquête et d'entretien auprès d'une vingtaine d'acteurs économiques locaux : artisans, commerçants, agriculteurs, chefs d'entreprises et élus.

Une première synthèse sera présentée en janvier prochain et la réflexion se poursuivra en commission pendant le premier semestre 2013 afin de dégager de nouveaux moyens pour tenter de dynamiser l'action économique de notre collectivité.

Chaque citoyen concerné peut, s'il le souhaite, contribuer à cette démarche en se rapprochant des élus de la communauté de communes.

## Une visite à Lopérec

Pour contribuer à cette réflexion au niveau communal, trois élus callacois se sont rendus le mardi 2 octobre dernier à Lopérec, petite commune du Finistère qui, sous l'impulsion de son maire Jean-Yves Crenn, mène depuis 25 ans une politique très dynamique de rénovation du bourg et de maintien des commerces et services de proximité. Cette journée organisée par le Pays Cob en partenariat avec l'Aleco\* et l'association Bruded\*\*, permettait de découvrir comment ce petit bourg de 810 habitants, en bordure des Monts

d'Arrée, a refusé de vivre comme une fatalité la disparition de ses commerces et de ses services, aspirés en grande partie par la proximité de Pont de Buis (voir encadré ci-dessous). Comme bien des bourgs ruraux, Callac connaît la difficulté de maintenir ses commerces et ses services ainsi que la dégradation lente de certains bâtiments laissés à l'abandon par leur propriétaire. Cette vision d'un patrimoine dégradé ne

donne pas une image positive propice à attirer l'installation des jeunes populations et à stimuler la reprise des activités commerciales.

Si la situation de Callac n'est pas tout à fait comparable, l'expérience de Lopérec peut fournir des pistes en commençant par l'acquisition de bâtiments qui posent un problème de sécurité et d'esthétique.

\* **Alecob** : l'Agence locale de l'énergie du Centre Ouest Bretagne, créée en 1999 par le Pays Centre Ouest Bretagne, est une association de loi 1901 qui a pour missions de favoriser l'utilisation rationnelle de l'énergie et de promouvoir les énergies renouvelables.

\*\* **Bruded** : L'association Bruded est un réseau de collectivités bretonnes qui s'engagent dans des réalisations concrètes de développement durable et solidaire : éco-lotissement, éco-construction, économie et production d'énergie...

## Lopérec : un exemple à suivre ?

810 habitants au pied des Monts d'Arrée, à proximité de villes plus importantes, Lopérec aurait dû logiquement s'assoupir doucement comme nombre de petites communes rurales en Bretagne. Eh bien, non ! Son maire a refusé cette "mort lente" !

### Une population qui augmente

Pour Jean-Yves Crenn, le patrimoine bâti constitue avec la voirie et les réseaux, trois domaines d'égale importance.

La municipalité a ainsi acquis un parc immobilier de 18 bâtiments dont une bonne partie a été louée à des conditions très avantageuses et avec d'importants délais de gratuité.

Grâce à cette politique, la commune a réussi à attirer des activités parfois inattendues : salon de coiffure, cabinet d'infirmière, épicerie multiservices, garage, bar, esthéticienne et même un médecin.

Actuellement, une société d'édition a pour projet de s'installer dans le bourg.

Bien sûr, toutes les installations ne se soldent pas par une réussite mais une dynamique s'est réellement installée et le maire s'enorgueillit de voir la démographie communale augmenter depuis 10 ans.

### Une image plus attractive

La municipalité possède ainsi un parc immobilier en attente qu'elle peut proposer à des candidats à l'installation. Elle n'hésite à faire elle-même des aménagements adaptés et à proposer des conditions d'installation très favorables pendant la période de démarrage.

En attendant, la rénovation des façades et la mise hors d'eau préservent ce patrimoine bâti de la dégradation et donne au bourg une image plus attractive.



*Le groupe d'élus en visite à Lopérec.*



*Un exemple de réhabilitation d'un ancien bâtiment devenu épicerie dans le centre du bourg.*



# Callac Culture, 8 ans déjà !

*Eh oui ! 8 ans déjà au service de la culture pour Callac et le Centre Bretagne. Voici un petit panorama des actions et réalisations de cette association dynamique.*



*Le projet littéraire a intéressé les élèves du collège.*



*Le salon du livre a connu un beau succès.*



*Sortie géologique à la carrière volcanique Milin ar Stang de Lohuec.*

Callac Culture est née d'un constat : celui de la baisse notable des animations, après le 15 août, dans les cantons et même dans le département. L'association s'est alors créée, en août 2005, date de la première manifestation, pour proposer à tous, touristes, résidents, jeunes et moins jeunes, des événements culturels bien au-delà de la mi-août. L'ambition de Callac Culture était de faire connaître les arts sous toutes leurs formes, de dynamiser la vie culturelle à Callac et dans le Centre Bretagne, de favoriser la rencontre entre le public et les acteurs de la culture : auteurs, réalisateurs, conteurs, chanteurs, musiciens, écrivains, peintres, sculpteurs...

## Une synergie de moyens

Pendant 3 ans, Callac Culture a proposé une semaine culturelle avec des manifestations aux multiples facettes en partenariat avec d'autres associations et structures qui, par leurs spécificités, mettent en valeur la culture sous toutes ses formes et en s'adressant à un large public : l'association La Belle Equipe pour le cinéma, le Syndicat d'Initiative pour la communication et la diffusion de l'information, la Bibliothèque Municipale pour les expositions, le Bacardi pour sa salle de concerts, la Paroisse pour les concerts de musique classique, médiévale, de harpe et lyrique et la Mairie de Callac pour le soutien logistique et économique.'

## Une programmation sur 12 mois

Au début de l'année 2008, l'association s'est transformée pour proposer un programme d'animations toute l'année sur des thèmes qui intéressent un large public, des plus jeunes aux plus âgés, et qui

rayonne bien au-delà du canton de Callac.  
L'année 2009 a été une année charnière dans la réussite de ce challenge : proposer en moyenne une manifestation culturelle tous les 2-3 mois, n'est pas chose facile ! En plus de la semaine culturelle, qui a toujours lieu la 3<sup>e</sup> semaine

du mois d'août, où différents aspects de la culture sont représentés (exposition, cinéma, littérature, musique, chant, théâtre...), d'autres spectacles ont été organisés : musiques classiques et lyriques, danse contemporaine, musiques modernes et traditionnelles, spectacles théâtraux...

## Des dizaines d'événements organisés

Depuis sa création, l'association a organisé de très nombreux événements culturels, dans différents domaines :

- 1 atelier de danse contemporaine
- 16 concerts (chorale - classique - Traditionnel - harpe - jazz - lyrique - médiéval - moderne)
- 7 conférences
- 10 expositions
- 10 films (avec animation ou concert)
- 1 jeu pour enfants
- 6 journées du patrimoine
- 8 salons du livre & de l'art
- 1 spectacle de danse contemporaine
- 1 spectacle musical moderne
- 4 spectacles théâtraux (contes et tout public)

*Concert classique dans l'église de Callac.*



*Sortie géologique dans la carrière de pierres Parcheminer à Calanhel.*

# Fête des associations et du bénévolat

*Une belle fête qui est aussi une occasion pour les jeunes et les anciens de découvrir et de choisir une activité culturelle ou sportive dans le cadre d'une association.*



*M. et Mme Foucat récompensés pour leur dévouement au service de l'Hermine callacoise.*



*L'équipe de hand-ball de l'Amicale laïque.*



*M. Guénégo récompensé pour ses performances dans les lancers de couteaux et de haches.*

La 4<sup>e</sup> édition de la Fête des associations et du bénévolat de Callac, organisée par la mairie, s'est déroulée le 15 septembre 2012 au Gymnase Albert Monfort.

Créée en 2009, cette fête est désormais une manifestation reconnue, attendue chaque année, incontournable pour ceux qui veulent choisir une activité associative. L'ouverture du forum a été l'occasion de souligner la réouverture officielle du gymnase Albert Monfort après une longue période de fermeture.

## Un large éventail d'activités

Cette rencontre est une bonne occasion pour les associations de promouvoir leurs activités, de créer des liens, de partager et d'échanger des expériences. Elle offre également aux visiteurs la possibilité, de découvrir ou de redécouvrir la diversité et la vitalité du tissu associatif.

En effet, les associations callacoises proposent une large palette d'activités, pour tous les goûts et tous les âges, dans les domaines sportif, culturel, social, éducatif, environnemental et humanitaire (le programme détaillé des associations est disponible en mairie).

Pour le plus grand plaisir des visiteurs l'après-midi a été ponctué de rencontres, de démonstrations sportives et d'animations culturelles.

En fin de journée une cérémonie de remise de décorations a mis à l'honneur Mme et M. Foucat de l'association l'Hermine callacoise, M. Guénégo de l'association Kontili Breizh et le Club de hand-ball de l'Amicale Laïque.

Cette après-midi bien remplie a été clôturée par un vin d'honneur offert par la municipalité.

# Une nouvelle maison des Jeunes

Après le déménagement de la communauté des communes Callac-Argoat dans ses nouveaux locaux sur la ZA de Kerguiniou, les anciens locaux ont été réaménagés afin d'y installer un espace dédié aux jeunes de la communauté de communes. Outre les bureaux de Damien et Amandine, un espace de convivialité permet désormais d'accueillir les jeunes.

## Un programme éclectique

Autour de ce lieu, l'objectif est de développer des activités pour et avec les jeunes, un objectif appelé à évoluer dans le temps selon les demandes et les besoins.

Dans un futur proche, les actions qui seront menées visent à :

- faire venir régulièrement des artistes,
- réaliser des spectacles,
- participer à des festivals de musiques actuelles, avec la perspective d'en organiser un sur le Pays Centre Ouest Bretagne,
- mettre en œuvre des activités ludiques,
- développer un projet de coopération internationale (projet en cours d'élaboration avec la Pologne),
- développer des activités culturelles,
- éditer un journal,
- créer un espace ludique, de rencontre et de liens entre les habitants.

Bien d'autres idées germeront certainement d'ici peu dans ce lieu.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter **Damien Arzur**, responsable du service Enfance Jeunesse :

**06 87 72 48 06**

02 96 45 85 04



*Un espace pour les jeunes : pour débattre, échanger, construire des projets, rire, s'amuser, se détendre...*

## En hommage au Docteur Rébillé, un joli poème acrostiche de Sabine Daicamps



Photo Herve Queuille. Le Télégramme

*Le docteur Rébillé nous a quitté  
le 26 juin dernier.  
Pour ceux qui l'ont connu, difficile  
d'oublier une personnalité aussi  
attachante !*

### Kenavo Toubib

**E**t comme un souffle, il est parti :  
**D**octeur, écrivain, poète, ami.  
**M**oissonneur des mots, des jolies choses de la vie  
**O**ù l'on va, où l'on vient, trois petits tours c'est fini  
**N**on ! Il n'a pas franchi le seuil de notre oubli  
**D**ans toutes nos mémoires, reste un souvenir de lui.

**R**egard malicieux au sourire pétillant  
**E**t la pudeur de l'âme des sages et des enfants  
**B**onté de médecin penché sur le patient  
**I**ronie impuissante contre la roue du temps  
**L**'empreinte de ses pas s'imprime dans notre Armor  
**L**'Argoat qu'il appelait son fabuleux trésor  
**E**t près de son amour, à Burthulet, il dort.

## Chèque sport 2013 : pour bouger sans se ruiner

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif **Chèque sport** pour inciter les jeunes Bretons âgés de 15 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis la rentrée 2008/2009 un **Chèque sport** correspondant à un montant de 15€, initialement destiné aux sportifs âgés de 16 à 18 ans. Fort de ce succès, le dispositif a été étendu aux jeunes de 19 ans en 2011. Ainsi, lors de la saison 2011/2012, plus de 25 000 jeunes ont bénéficié de ce **Chèque sport**.

Cette année, depuis le 1er juin, les jeunes nés en 1994, 1995, 1996, 1997 peuvent le faire valoir auprès des 2 500 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique

est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer son chèque et de le présenter à son club au moment de son inscription.

**Toutes les infos sur [www.bretagne.fr/jeunes](http://www.bretagne.fr/jeunes)**



# Une diététicienne pour les scolaires

*La commune de Callac s'est adjoint les services d'une diététicienne pour aider les cantinières à respecter les nouvelles normes qui s'appliquent aux services de restauration scolaire.*



*Les cantinières apprécient les préconisations de la diététicienne qui les aide à concevoir, sur la durée, une alimentation plus diversifiée et plus équilibrée.*

## Quelques principes de base

- respecter la saisonnalité des produits
- donner moins de viande hachée pour favoriser la mastication et donc la digestion
- ne pas proposer de frites plus d'une fois par mois
- adapter les portions proposées à l'âge des enfants

## Exemples de menus

### Lundi

Potage de légumes  
Emincé de dinde/Haricot coco  
Tartelette au chocolat

### Mardi

Tomates carottes râpées  
Moules frites  
Fromage blanc

### Jeudi

Radis beurre  
Paupiette de veau /Pâtes  
Verre de lait/Salade de fruit

### Vendredi

Mousse de foie/Pain de mie  
Rôti de porc/Compote/Haricots verts  
Camembert/Glace à l'eau

La loi n°2010-874 du 27 juillet 2010, dite de modernisation de l'agriculture et de la pêche, prévoit dans son article 1 de réglementer la nutrition dans différents services de restauration collective dont la restauration dans les écoles, collèges et universités, établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans...). La recommandation du GEMRCN (Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition), en date du 26 mars 2007, a pour but d'améliorer la qualité nutritionnelle des repas, compte tenu des données nouvelles concernant la santé publique et notamment la montée inquiétante du surpoids et de l'obésité.

## Améliorer la qualité nutritionnelle

Il s'agit, d'une façon générale, de parvenir à une diminution des apports de glucides simples ajoutés et de lipides, notamment les acides gras saturés, et à une meilleure adéquation des apports de fibres, de minéraux et de vitamines. L'objectif est également d'aboutir à un équilibre global satisfaisant entre les différents types aliments et entre les différentes classes de nutriments.

Afin de faciliter l'application de cette obligation réglementaire, la formation des équipes de restauration à la nutrition est impérative. C'est pourquoi la commune de Callac a fait appel aux services d'une diététicienne afin d'élaborer, en collaboration avec les cantinières, un plan alimentaire annuel respectant la fréquence de service des plats, le grammage et les portions servies.

# Rétrospective 2012

Championnat de France de lancer de couteaux



Expo Caroline Mac Avoy



Altessse, fille de Naous



Remise de la Légion d'Honneur à M. Daniel Bercot



Atelier Arcimboldo  
Semaine du goût



Le Festival Viv'Armor



Les médaillés du forum des associations



La Pierre Le Bigaut 2012

